

reux que le ministre ait présenté cette mesure qui ne prévoit aucune date d'expiration. A mon avis c'est une bonne chose. La résolution permettra d'établir des prix à terme que j'approuve. J'ignore si le ministre est en faveur des prix à terme. Il m'a dit cependant qu'il en a vu l'application dans divers pays. Tôt ou tard nous les établirons. Le cultivateur qui élève un veau saura précisément combien le bouvillon lui rapportera trois ans plus tard. A mon avis l'inconvénient de la loi sur le soutien des prix agricoles telle qu'elle est appliquée, c'est que les prix sont toujours établis en fonction du fabricant de conserves. Le ministre devrait étudier la question afin de prendre les mesures opportunes.

Il y a une couple d'années, j'ai présenté un cas au ministre. Il s'agissait d'agneaux qu'on avait convenu de payer 10¼c., je crois, alors que le prix du marché était de 7 ou 8c. la livre. Je ne suis pas très sûr des chiffres. Le prix équivalait aux trois quarts du prix fixé par l'office des viandes. Le cultivateur n'en a pas profité. La mesure pourtant avait pour but de lui venir en aide. Le fabricant de conserves a payé les agneaux le prix qu'il voulait, 8 ou 9c. Une fois les agneaux écorchés, il a touché le prix garanti par la loi sur le soutien des prix agricoles.

M. Knowles: On a aussi écorché les cultivateurs.

M. Bryce: En effet. La situation est semblable dans le cas des porcs. J'ai discuté cette question avec l'adjoint parlementaire l'autre jour. Le prix des porcs est fondé sur le prix aux abattoirs. L'exploitant de salaisons peut en obtenir le prix qu'il désire. Il achète le porc à son prix, et il est toujours protégé. Étant donné cet état de choses il ne reste aux cultivateurs qu'à établir des coopératives, où ils pourront abattre leurs porcs et les vendre sous forme de bacon. Le cultivateur sera toujours fort désavantagé tant que l'industrie du porc sera aux mains des exploitants de salaisons.

Voilà les choses que je voulais porter à l'attention du ministre. J'aurai peut-être plus tard l'occasion de lui exposer d'autres questions, mais j'ai cru que j'avais une meilleure occasion maintenant de porter ces choses à son attention.

M. O. L. Jones (Yale): J'aimerais prendre quelques minutes afin d'exposer la situation qui existe dans la zone de fructiculture en Colombie-Britannique. Je sais que le ministre est au courant de cet état de choses, sur lequel il est probablement mieux renseigné que moi. Je me permets cependant de traiter

[M. Bryce.]

la question, vu que j'ai reçu copie d'une délibération présentée au congrès des fructiculteurs, tenu à Penticton.

On sait sans doute que la région de fructiculture en Colombie-Britannique est concentrée surtout à l'intérieur et principalement dans la vallée de l'Okanagan. On a dit récemment que le chômage au Canada se fait sentir périodiquement et à certains endroits; les régions où l'exploitation agricole subit des baisses sont aussi disséminées. A mon avis, l'industrie de la culture des fruits subit une crise en ce moment. On a conseillé de diminuer la production ou d'abattre des arbres. Je signale qu'il faut quinze ans avant qu'un pommier atteigne sa maturité et donne une bonne récolte. Un fructiculteur ne peut modifier ses récoltes aussi facilement qu'un cultivateur ou qu'un aviculteur. Dans cette industrie il faut établir un programme de longue haleine. Par conséquent, même s'il y a excédent de fruits, peut-être dans cinq ou dix ans y aura-t-il pénurie au Canada. Les gens qui habitent notre vallée doivent songer à l'avenir.

On a proposé de réduire l'étendue des vergers. La mesure, toutefois, porterait un rude coup aux ex-militaires qui viennent de se lancer dans la fructiculture. En empêchant l'agrandissement des vergers, on éprouverait nettement les anciens combattants. Le Gouvernement commettrait une grave erreur s'il imposait des restrictions de ce genre aux ex-militaires qui se lancent dans la fructiculture. Je sais que les excédents posent un grave problème d'ordre économique, mais je suis persuadé qu'on le résoudra.

J'ai lu avec intérêt ces jours derniers un discours qui nous ouvrira peut-être les yeux sur la gravité de la situation. Voici comment s'exprimait le ministre de l'Agriculture de la Colombie-Britannique, l'honorable Henry Bowman:

Nous avons entendu une très intéressante causerie par le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. E. Norris Dodd. Il arrive d'une tournée en Europe où il a visité plusieurs pays des deux côtés du rideau de fer. La population mondiale, a-t-il affirmé, a augmenté de 200 millions depuis 12 ans.

Voici ce que je veux surtout souligner.

Les deux tiers de la population étaient sous-alimentés. Dans certains pays qu'il a visités, les gens mouraient de faim dans la rue. Dans la plupart des pays, on calculait qu'il faut de 2,500 à 3,000 calories pour entretenir la vie, mais beaucoup de gens, dans les pays qu'il a visités, n'en recevaient que 1,500.

De toute évidence, monsieur l'Orateur, c'est la distribution qui fait défaut. A mon avis, ce serait une excellente chose si le Gouvernement comblait la pénurie de calories en envoyant du blé, des fruits et autres